

Dispositif des " Emplois Francs " : à compétences égales, votre quartier, c'est votre atout !

M. Monnier est Président du Labyrinthe Géant des Monts de Guéret. Pour compléter ses équipes, il a fait appel à Pôle emploi et a bénéficié de l'aide financière des « Emplois Francs », un dispositif simple à mettre en place qui lui a permis d'embaucher une personne issue d'un quartier prioritaire : Ludivine a signé un CDI sur un poste d'agent d'accueil.



Comment avez-vous entendu parler des Emplois Francs ?

" Par Pôle emploi, dans le cadre d'un recrutement d'agent d'accueil. La vocation de notre association, c'est de permettre à des personnes en difficulté de se reconstruire ici, puis de rebondir ailleurs. Et pour ça, il faut du temps. La candidate que nous avons retenue habite dans un QPV* : Pôle emploi nous a alors informés de la possibilité de bénéficier de ce dispositif. Nous avons accepté : la candidate a signé un CDI, et nous, ça nous laisse du temps pour l'accompagner et la former. "

Pour vous, quel est le 1^{er} avantage de ce dispositif ?

" La simplicité. La partie administrative est simple et Pôle emploi nous accompagne pour la constitution du dossier. "

Ludivine, ce poste d'agent d'accueil, ça a été une chance ?

" Avant, j'étais dans le service à la personne. Je voulais me reconverter dans le secrétariat. Suite à l'entretien d'embauche, j'ai été retenue sur le poste d'agent d'accueil, ce qui me donne aujourd'hui la possibilité de me former aux différentes tâches administratives, d'accueillir le public (j'ai pu vaincre ma timidité) et maintenant de me former à la comptabilité analytique. Bref, ici, je fais mon petit bonhomme de chemin ! "

*Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

Plus d'infos ?

Employeurs, bénéficiez de l'aide Emplois Francs en embauchant en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, un salarié qui réside dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.

Demandeurs d'emploi : sachez que votre embauche en CDI ou CDD d'au moins 6 mois en Emplois Francs donne droit à une aide financière à votre employeur. Cette aide peut être un plus pour vous démarquer d'un autre candidat.

Contacts

Votre conseiller entreprise Pôle emploi au 3995
Votre conseiller accompagnement Pôle emploi au 3949

Retrouvez toute l'actualité du Grand Guéret sur

www.agglo-grandgueret.fr

Cette lettre d'information a été réalisée en décembre 2020 par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, en collaboration avec la Ville de Guéret, la Préfecture de la Creuse, Pôle emploi, le Conseil Citoyen. Elle est éditée à 1300 exemplaires, distribuée aux habitants du quartier de l'Albatros et disponible en ligne sur www.agglo-grandgueret.fr.

Crédits photos : Collection Grand Guéret / Klimkin - Pixabay / Freepik - PikiSuperstar - Ufolep

Impression : Imprimerie George Sand (36)

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Service Politique de la ville
T. 05 55 41 04 48 - albatros@agglo-grandgueret.fr



Info Albatros

Édito

Cher.e.s habitant.e.s de l'Albatros,

L'« Albatros » est un maillon sur lequel la Ville, la Communauté d'Agglomération et leurs partenaires comptent beaucoup pour la dynamisation sociale de Guéret. Par-delà la recherche de cohésion urbaine et sociale, nous avons collectivement voulu, dès le départ, considérer vos usages en tant qu'habitants, valoriser les atouts de ce quartier, les belles et grandes qualités humaines qui y fleurissent de tous temps. Vous avez en effet témoigné de votre envie que l'image de votre quartier ne soit pas celle de la précarisation. Au travers de la vie que vous y menez, des actions que vous y déployez, de votre soif de changement, nous avons vu, dès l'origine de l'opération de renouvellement urbain, une capacité de résilience individuelle, une envie de rebond, une volonté de dynamiser votre environnement, tout à fait louables et bien légitimes. Ce sont ces désirs que nous avons voulu attiser, entretenir, faire prospérer jusqu'à la réussite. Vous associer, résidents du quartier, vous qui l'animez et en êtes le cœur battant, a été notre incessante priorité.

Depuis 2015, l'Albatros fait l'objet d'une importante modification urbaine : réhabilitation des logements de l'avenue Charles de Gaulle, relogement quasiment terminé au 12 Brésard, implantation de la Quincaillerie, réalisation de quartiers d'été pour répondre à la crise Covid du printemps et, bientôt, résidentialisation de Beauregard, cheminement doux... Les chantiers sont nombreux qui changent le quartier. Si sa vocation résidentielle s'est imposée à tous les acteurs comme une évidence, les dimensions commerciales, de déplacements, de loisirs, de citoyenneté et de vie associative, d'innovation artistique même, ont été largement prises en compte dans le projet de renouvellement urbain. La relance à la fois économique et en termes d'attractivité du centre commerçant et du quartier prioritaire sont, par exemple, intimement liées. Notre intention était claire : jamais l'Albatros ne sera un quartier dortoir, un secteur atone et sans vie citoyenne, sans socialisation ni dynamisme socioéconomique. Jamais. L'Albatros est un quartier dont les ailes ne demandaient qu'à se déployer pour un essor que nous voulions rapide et heureux. C'est en cours. Grâce à l'effort de tous, collectivités publiques, partenaires privés, Conseil Citoyen de l'Albatros, habitants... Que soient remerciés tous ces acteurs qui contribuent à cette belle réussite humaine et urbaine, économique et culturelle.

Marie-Françoise FOURNIER, Maire de Guéret
Eric CORREIA, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

#2

Le Conseil Citoyen

Associés aux décisions qui les concernent, les habitants du Quartier de l'Albatros sont représentés par le Conseil Citoyen à toutes les instances officielles de la politique de la ville : commissions technique, stratégique, des Finances, Gestion Urbaine de Proximité, groupes de travail... Son objectif est de favoriser une expression libre des habitants, tant sur leurs attentes et les solutions qu'ils préconisent, que sur leur vie quotidienne, puis d'interpeller les services compétents (bailleur, Mairie, Service de l'Etat, Police...) pour traiter les problématiques identifiées. Il est aussi un espace de propositions et d'initiatives en rapport avec la vie du quartier.

La déléguée du Préfet et un adulte relais renforcent, par leur connaissance des institutions et de leur fonctionnement, cette démarche citoyenne qui s'avère parfois difficile.

Le Conseil Citoyen, composé d'un Collège habitants et d'un Collège associatif, se réunit régulièrement depuis 2015.

Il s'est constitué en association en décembre 2017. Depuis 2018, l'équipe de gouvernance a été modifiée et se compose ainsi :

- Colette Sauvage, présidente,
- Isabelle Demeure, vice-présidente,
- Christian Robert, trésorier.

Les habitants du quartier Albatros qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

Pour nous joindre

Local partagé avec Le Pari : 4 rue Olivier de Pierreboulevard
23000 Guéret
Adresse mail : conseilcitoyen.gueret@laposte.net





Quartier d'été

Cet été, ce sont 400 personnes qui ont profité des activités quotidiennes proposées en bas de chez vous. En effet, le gouvernement, pour répondre aux effets du confinement, a souhaité que chaque quartier prioritaire bénéficie d'un programme d'activités variés, de proximité et favorisant l'insertion. Des crédits exceptionnels de l'État ont permis le financement et la mise en place dès le 1^{er} juillet du programme suivant :

- « Colos apprenantes » avec 60 enfants du quartier partis cet été avec AnimA et avec 200 enfants du quartier partis à la Toussaint avec la Fol23 ;
- Initiation à la boxe, 2 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'académie de boxe ;
- Initiation aux premiers secours, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'Ufolep ;
- Sport de rue, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'Ufolep ;
- Self défense pour les femmes, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'Ufolep ;
- Jeux de cohésion, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'Ufolep ;
- Mini play, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec l'Ufolep ;
- Sensibilisation à la sécurité routière avec la police nationale et les sapeurs pompiers ;
- Apprentissage du vélo, 1 fois par semaine en bas d'immeuble, tout l'été, avec Creuse oxygène ;
- Financement intégral du permis de conduire pour 12 habitants du quartier Albatros.

L'animation du quartier sur la période de l'été et le partenariat entre acteurs seront repris dans la programmation annuelle 2021.

Le Projet de Renouvellement Urbain

Le quartier de l'Albatros est né avec l'entrée de Guéret en politique de la ville, c'est une construction administrative créée pour permettre la mobilisation de cette opportunité financière. Ce périmètre a été défini par les élus et les services de l'État pour regrouper un maximum d'îlots HLM sur un petit périmètre. D'autres îlots (Les Tanneries, Champegaud ou Pomeyroux) auraient pu intégrer ce périmètre, le centre-ville de Guéret est tout aussi concerné que l'Albatros par les problématiques de précarité économique qui sont à l'origine de l'entrée en politique de la ville de Guéret.

L'Albatros est donc un outil d'identification transitoire, l'objectif n'est pas d'y faire durablement un traitement différencié mais de faire un focus temporaire de remise à niveau pour mieux intégrer ce périmètre à la dynamique globale portée sur l'agglomération dans le cadre du projet Guéret 2040. Ainsi, l'Albatros a été prioritaire sur les derniers grands chantiers portés à Guéret (réseau de chaleur, fibre numérique, réseau de bus...), mais la finalité est de fondre ce périmètre dans le reste du tissu urbain.

La convention NPNRU signée en 2020 arrête un programme total de travaux portant sur plus de 11 millions d'euros, incluant la rénovation de 180 logements, la reprise des aménagements de nombreux pieds d'immeubles, la création de cheminement doux. La déconstruction de l'immeuble de 12 rue du Dr Brésard, qui ne se prête pas à une rénovation, va permettre la création de jardins partagés.

Le projet de renouvellement urbain est de redonner à ces îlots d'immeubles une réputation positive, tant il paraît essentiel à tous que les immeubles du cœur de ville soient durablement attractifs. Au-delà d'un engagement pour améliorer le cadre de vie de ses résidents, dans un pays en transition écologique, la restauration des îlots de l'Albatros, relève de l'attractivité de la ville de Guéret.

+ d'infos
www.agglo-grandgueret.fr >>> rubrique "Politique de la ville"



Le Programme de Réussite Éducative : Une chance pour votre enfant

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un programme de prévention qui vise « à accompagner dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement » (Délégation interministérielle de la ville-2005).

Ainsi, la spécificité du programme est la prise en charge des enfants de 2 à 16 ans dans leur environnement en travaillant les questions sociales, culturelles, éducatives, sanitaires, sportives et de loisirs au service d'un parcours individualisé, ceci afin de favoriser leur épanouissement personnel, pour faciliter leur réussite scolaire et éducative.

Le PRE s'appuie sur les qualités, les compétences, les capacités des enfants, des parents et des professionnels. Il donne une place prépondérante à la mise en réseau de professionnels institutionnels et associatifs qui se réunissent en Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) pour l'étude des situations individuelles. Ils élaborent un parcours « sur mesure » inscrit dans la durée et gratuit.

Exemples d'actions mises en place :

- Accompagnement renforcé à la scolarité
- Tutorat, accès aux soins et si besoin accompagnement sur la structure correspondante
- Écoute psychologique
- Accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs
- Soutien à la parentalité...

Le pari du PRE est de contribuer à l'épanouissement des enfants, leur mieux-être, et de participer à en faire des adultes en capacité d'agir.

Contact

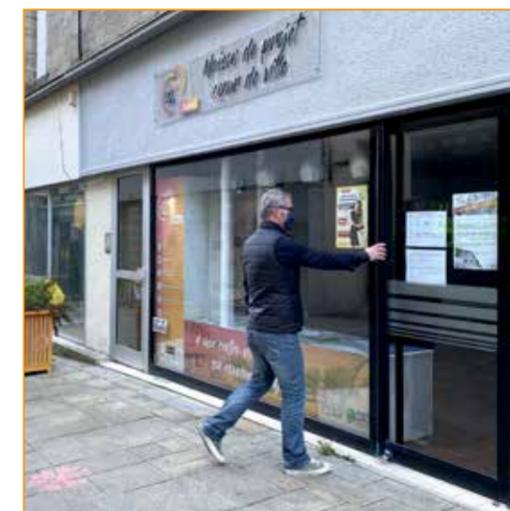
Pour les professionnels ou les parents souhaitant avoir de plus amples renseignements ou solliciter le programme, s'adresser à la coordinatrice :
Nathalie SEGRET
05 87 86 61 41
nathalie.segret@ac-limoges.fr



Témoignage de Delphine Guerrier

Coordinatrice parentalité CAVL AnimA

" La mise en place du Programme de Réussite Éducative sur la ville a été une belle opportunité d'apprendre à mieux travailler ensemble. En effet, il peut y avoir beaucoup d'intervenants autour d'un enfant (parents, enseignants, associations, éducateurs, personnel médical, services sociaux, etc.). Si l'on veut que la place de chacun soit efficace et qu'elle ait du sens pour le bien-être de l'enfant, enjeu partagé par tous, il nous faut du lien et de la coordination. "



La Maison de Projet



Le Projet de Renouvellement Urbain (voir article ci-contre) est en permanente construction, jusqu'en 2025.

Pour que chacun puisse y participer et surtout que les acteurs puissent rendre compte, une Maison de Projet a été établie en ville.

Ce local ouvert à tous est un espace de concertation, où chaque habitant pourra participer au projet. Les rencontres individuelles et collectives s'y dérouleront.

De même, à chaque étape de la progression du projet urbain, des informations seront mises à disposition, de façon à garder le lien et le contact avec les habitants, bénéficiaires de ce projet urbain.

En plus de présenter le Programme de renouvellement urbain, la Maison de Projet est également un lieu privilégié d'information et de dialogue sur le projet Cœur de Ville de Guéret.

Il s'agit d'informer sur les dispositifs, de partager l'avancée du projet et les réalisations, de réunir les partenaires, d'échanger. Elle est aussi le lieu

mutualisé d'information des propriétaires et locataires sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) du centre-ville. Enfin, la Maison de Projet est un lieu d'accueil des commerçants du centre-ville et des porteurs de projets de commerce. Elle accueille les associations de commerçants pour l'exercice de leurs activités.

Elle permet donc de se rendre compte de l'ensemble des programmes d'amélioration du centre ville, et de partager sur ces sujets.

Elle vous est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

